

Automobile : De l'électricité dans l'air...

Les objectifs de réduction des émissions de CO2 pour la prochaine décennie viennent d'être adoptés par les instances européennes : ce sera pire qu'attendu...

Parlement et Conseil des ministres des 28 viennent de voter l'obligation, à l'horizon 2030, d'abaisser les valeurs de rejets des futures voitures et des camionnettes de respectivement 37,5% et 31% par rapport aux normes déjà strictes prévues pour 2021 (95 g/km). Indépendamment du défi que cela représente pour l'industrie automobile, cette décision pose question. Une fois de plus, ne sommes-nous pas en droit d'avoir des doutes quant à la crédibilité de nos décideurs politiques...

37,5% et plus de diesel

Lorsque les constructeurs avaient annoncé à la Commission européenne qu'une réduction de 20% en 2030 représentait un énorme challenge, celle-ci leur avait répondu que cela ne passerait jamais « politiquement » et qu'il faudrait aller plus loin, tout en parlant déjà d'une base de 30%. Bien que les constructeurs soient restés fermement sur leur position, le politique en a décidé autrement. Mais ce n'est pas tout !

Persévérant dans ses incohérences, ladite commission ajoute à cette sévérité sa volonté renforcée de voir baisser de façon drastique les ventes de véhicules Diesel, qui précisément permettent d'abaisser les émissions de CO2. Une dé-

cision d'autant plus invraisemblable que les dernières évolutions technologiques ont permis de diminuer par 10 les rejets d'oxydes d'azote (NOX) reprochés à ce type de motorisation, alors que dans le même temps ceux-ci augmentent pour les blocs à essence dernier-cri ! Cherchez l'erreur... (voir VLM3)



Vous avez dit mesure écologique ?

Dès lors, qu'aurez-vous comme autre solution les constructeurs qui ont misé massivement sur le Diesel (afin de tenir l'objectif de 95 g/km pour 2021) que de passer au tout électrique ? Et ceux qui ne s'y plieront pas devront passer à la caisse, puisqu'une contrainte financière de 95€/g excédant l'objectif fixé (95 g/km pour 2021) sera réclamée par l'U-E pour chaque véhicule concerné vendu en Europe. Plusieurs centaines de millions d'euros d'amendes sur le dos de l'écologie et la protection de la nature, alors que cela risque fort d'être tout à fait le contraire ! Un gouffre financier et, surtout, une aberration écologique, tant on sait que les véhicules électriques sont très loin d'être aussi vertueux que ce que l'on tente de nous faire croire. Nous ne reviendrons pas là-dessus mais ce qui

paraît de plus en plus sûr, c'est que cette orientation vers l'électrique est purement un choix politique, et certainement pas guidé par le moindre bon sens ou souci écologique. Sans compter que tout cela fera le jeu des Asiatiques !

Tout pour l'électrique... et la Chine

Comme le confirme un top 10 des fabricants mondiaux intégralement asiatiques, alors qu'au niveau planétaire l'Europe ne représente que... 1% de la production, des groupes chinois, japonais et sud-coréens ont bien verrouillé le marché de la batterie et construisent déjà des usines en Europe pour conserver leur suprématie. A eux seuls, les Chinois exercent de surcroît un impressionnant contrôle sur les matières premières indispensables aux batteries, notamment via des investissements dans des mines australiennes et sud-américaines pour le lithium (les cellules lithium-ion sont l'ingrédient clef des batteries rechargeables), tandis qu'ils contrôlent au moins la moitié du minerai de cobalt extrait en République démocratique du Congo, d'où provient 70% de l'offre mondiale. La Chine possède par ailleurs 80% des capacités de production chimique de cobalt affiné.

Et d'en revenir à cette question : comment l'U-E justifie-t-elle des lois qui favorisent le « hors-Europe » ? Où est son intérêt de rentrer dans ce jeu ? Et tout cela sans aborder encore le problème lié au recyclage... et les taxes éco auxquelles nous sommes déjà soumis.



Une école pour la vie

Le dimanche **23 juin** 2019

Dès 12h00

Barbecue ouvert à tous

De 14 à 16h00

Portes-Ouvertes

Jeux pour enfants

Rue Cour de Justice 5- 4600 Richelle
04 / 379 17 31



Massin
Funérailles

Organisation complète de funérailles
Funérarium à Visé - Liège (Robermont)

Tél. 24h/24

04 379 13 61 - 0474 64 19 33

www.funeraillsmassin.be